

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU DEUX MARS DEUX MILLE DIX HUIT

L'AN DEUX MIL DIX HUIT

Le 2 MARS

Sous la présidence de M. Lagier Michel, président honoraire

Ont siégé : Mesdames Eliane BERTIN, Béatrice BOULANGE, Monia FAYOLLE, Stéfania FLORY, Ginette GARNIER, Laurence MEUNIER, Sophie MONTAGNIER, Anne-Virginie POUSSE, Claudine ROCHE, Emilie SOLLIER, Renée TORRES, et Messieurs, Eric BESSENAY, , Jean-Marc CHAPPAZ, Gérard CROYET, Jacques FORAT, Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Bernard GUY, Hugues JEANTET, Michel LAGIER, Mario SCARNA ;

Pouvoirs :

M Jean Claude Corbin donne pouvoir à M Bernard Romier, Mme Chantal Varagnat donne pouvoir à Mme Renée Torres, M Jacques Meilhon donne pouvoir à Mme Eliane Bertin, M. Patrick Bovet donne pouvoir à M Jacques Forat, Mme Sylvie Jerdon donne pouvoir à Mme Stéfania Flory, M. Jean Luc Duvillard donne pouvoir à M. Mario Scarna jusqu'à son arrivée,

Absent excusé mais non représenté M Eric Pradat

~~Secrétaire de séance : M-Michel-Lagier~~

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 22

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 6

CONVOCATION EN DATE : 23 février 2018

DATE D'AFFICHAGE : 19 mars 2018

OBJET : Vote du Compte Administratif 2017

-----N° 2018/08

Conformément au principe de l'annualité, le budget communal doit être exécuté au cours de l'année civile et clôturé au 31 décembre de cette même année.

Le comptable public doit établir son compte de gestion puis, il le transmet au Maire qui le présente pour vote au Conseil municipal.

De la même manière, l'ordonnateur pour la commune de Grézieu La Varenne, le Maire, dresse le bilan financier de l'exercice budgétaire et indique au conseil municipal les résultats de l'exécution du budget : il s'agit du compte administratif.

Pour 2017, les résultats sont les suivants :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
REALISE 2017	3 337 463,91 €	5 313 029,16 €	3 863 168,22 €	4 784 997,03 €
RESULTAT 2017		1 975 565,25 €		921 828,81 €
RESULTAT REPORTE 2016		622 389,28 €		300 000,00 €
RESULTAT CUMULE		2 597 954,53 €		1 221 828,81 €
RESTES A REALISER	289 030,48 €	45 027,07 €		

M. Bernard Romier quitte la séance et perd son pouvoir.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

26 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

APPROUVE le compte administratif 2017

-FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bernard ROMIER, Le Maire



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 6

VOTES :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

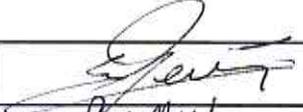
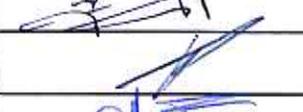
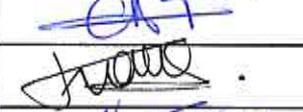
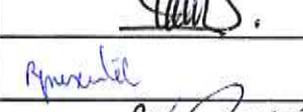
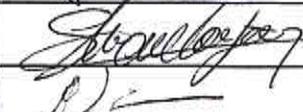
Date de convocation : 23/02/2018

Présenté par (1) : M. LAGIER Michel, Doyen des Conseillers Municipaux.
A. le 21/03/2018

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session.

A. le 21/03/2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BERTIN Eliane	
BESSENAY Eric	
BOULANGE Béatrice	
BOUVET Patrick	
CHAPPAZ Jean-Marc	
CORBIN Jean-Claude	
CROYET Gérard	
DUVILLARD Jean-Luc	
FAYOLLE Monia	
FLORY Stéfania	
FORAT Jacques	
FOUGEROUX Laurent	
GRATALOUP Pierre	
GUY Bernard	
Geneviève GARNIER	
JEANTET Hugues	
JERDON sylvie	
MEILHON Jacques	
MEUNIER Laurence	
MONTAGNIER Sophie	
Michel LAGIER	